



## Habilitation électrique pour personnel électricien BC chargé de consignation

### PRÉSENTATION SUCCINCTE

Au cours de cette formation, votre salarié sera sensibilisé aux risques électriques et abordera les compétences nécessaires à la réalisation de consignation / déconsignation électrique dans le respect des procédures.

Une attestation de formation sera établie en fin de formation par le formateur, validant ou non les compétences visées.

Cette formation vise à rendre habilitable votre salarié pour le titre BC. Elle prend en compte les dernières évolutions afin de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret du 22/09/2010 et norme NF C18-510 A2).

### OBJECTIFS

Réaliser en sécurité Les opérations de consignations, déconsignations, mises hors tension et remise sous tension nécessitées par l'exploitation des ouvrages ou des installations définis sur son titre d'habilitation.

Gérer les procédures d'accès, de suivi et de contrôle correspondantes.

### PROGRAMME

#### Module Tronc Commun (TC2 – 14 heures) :

##### Pré-requis :

- Différencier les grandeurs électriques (tension, courant, résistance, puissance, alternatif, continu, etc).
- Identifier les dispositifs de protection contre les contact directs et indirects.
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection, commande, etc).
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

##### Partie théorique :

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Donner le nom et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation électrique et donner la définition des symboles.
- Préciser les rôles de chacun.
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (Consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence tension (VAT).
- Citer les équipements de protection individuelles et leur fonction.
- Citer les équipements de protection collectives et leur fonction.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13.

Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)

##### Réalisation de travaux pratiques :

- Mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation électrique types.

Des situations supplémentaires peuvent être demandées en fonction de l'activité professionnelle des stagiaires (en supplément).

#### Module Consignation en basse tension (BC – 4h) :

##### Pré-requis :

- avoir suivi le tronc commun N°2

##### Savoir et savoir-faire :

- Énoncer les fonctions des matériels électriques en BT et TBT.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, et/ou chargé de travaux et échanger les informations

### DUREE

18h

### PUBLIC CONCERNE

Tout public nécessitant d'obtenir une habilitation électrique par son employeur

### PREREQUIS

Avoir des connaissances de bases en électricité, ayant les pré-requis demandés. Les personnes doivent être capable de comprendre les instructions de sécurité. Savoir lire et écrire le français.

### CONDITIONS D'ACCES

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

### LIEUX DE FORMATION



### MODALITES D'INSCRIPTION

Par bulletin d'inscription sur site internet ou contacter : [fc.rennes@bati-formation.bzh](mailto:fc.rennes@bati-formation.bzh)

### EFFECTIF

Ouverture d'une session à partir de 4 participants, jusqu'à 8 maximum.

### MODALITES DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement France Travail
- Plan de développement des compétences

### TARIF

500€ en Inter, sous consultation en Intra selon le nombre de stagiaires.

### DATES

Sur demande auprès du chargé de développement

Mis à jour le 29/04/2026

nécessaires.

- Décrire les opérations de consignations.
- Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels.
- Analyser les risques pour une situation donnée correspondant à l'habilitation visée.

Une évaluation des compétences sera réalisée pour valider ou non la formation.

## **PÉDAGOGIE**

Formation en présentiel :

- En salle de formation pour la partie théorique et pour l'organisation du chantier
- En atelier d'électricité pour la pratique
- Pédagogie active
- Formation action
- Apports théoriques et techniques

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Evaluation théorique/pratique

Attestation de formation

Evaluation satisfaction

Enquête de satisfaction stagiaire

## **INTERVENANT(S), OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES**

La formation est animée par un formateur justifiant des compétences nécessaires (connaissance de base en prévention, compétence technique, compétence pédagogique adaptée à un public d'adulte et un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée.

Pratique en atelier d'électricité : utilisation de maquettes spécifiques pour réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.

*Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.*